

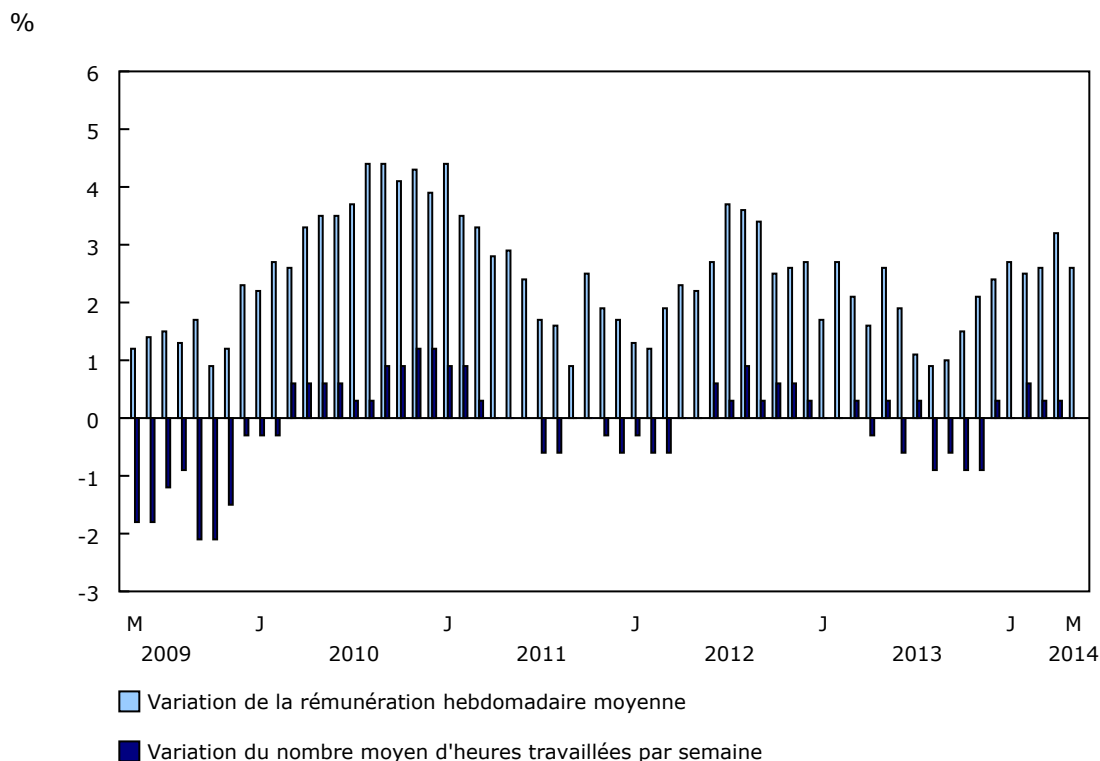
Emploi, rémunération et heures de travail, mai 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 31 juillet 2014

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 937 \$ en mai, en hausse de 0,6 % par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 2,6 %.

Graphique 1

Variation d'une année à l'autre de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



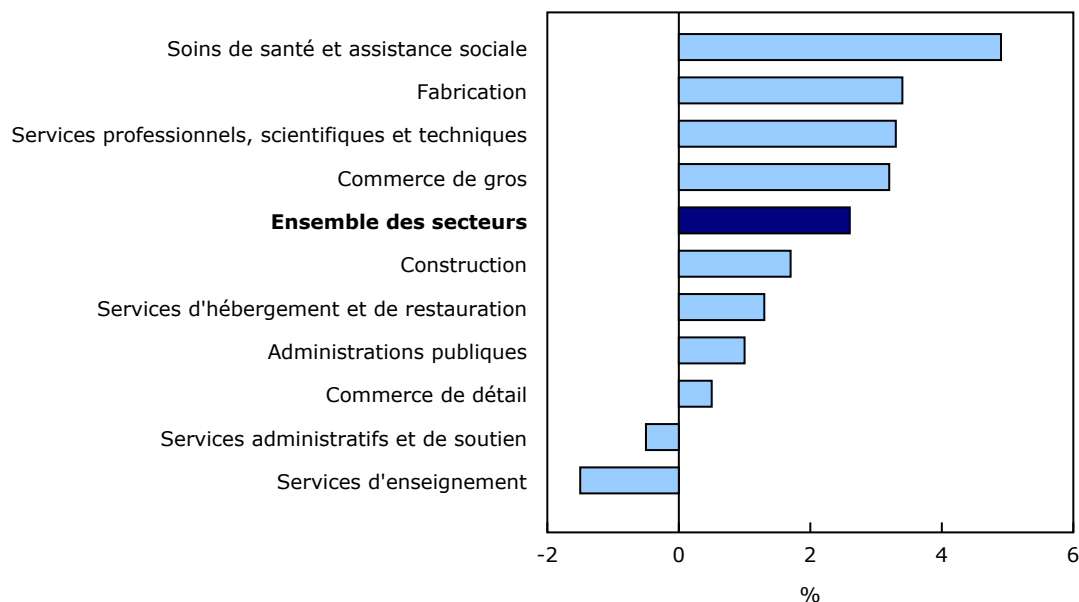
La hausse de 2,6 % de la rémunération hebdomadaire au cours des 12 mois ayant pris fin en mai s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience de travail, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine. En mai, les employés salariés non agricoles ont travaillé 33,0 heures par semaine en moyenne, soit un nombre semblable à la moyenne de 32,9 heures observée le mois précédent et un nombre d'heures inchangé par rapport à 12 mois plus tôt.

Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne d'une année à l'autre a été supérieure à la moyenne nationale dans 4 des 10 principaux secteurs d'activité, tout particulièrement dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Parallèlement, la rémunération a diminué dans les services d'enseignement.

Graphique 2

Variation d'une année à l'autre de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, mai 2013 à mai 2014



Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 4,9 % pour se chiffrer à 858 \$ en mai. L'essentiel de la croissance est survenue entre août et novembre 2013. Les plus fortes hausses d'une année à l'autre ont été observées dans les hôpitaux et dans l'assistance sociale.

La rémunération dans le secteur de la fabrication s'est accrue de 3,4 % pour atteindre 1 053 \$, et la croissance s'est répartie dans la plupart des industries du secteur.

Au cours des 12 mois ayant pris fin en mai, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les services professionnels, scientifiques et techniques a progressé de 3,3 % pour se fixer à 1 311 \$. Les hausses ont surtout été observées dans les services de recherche et de développement scientifiques ainsi que dans l'architecture, le génie et les services connexes.

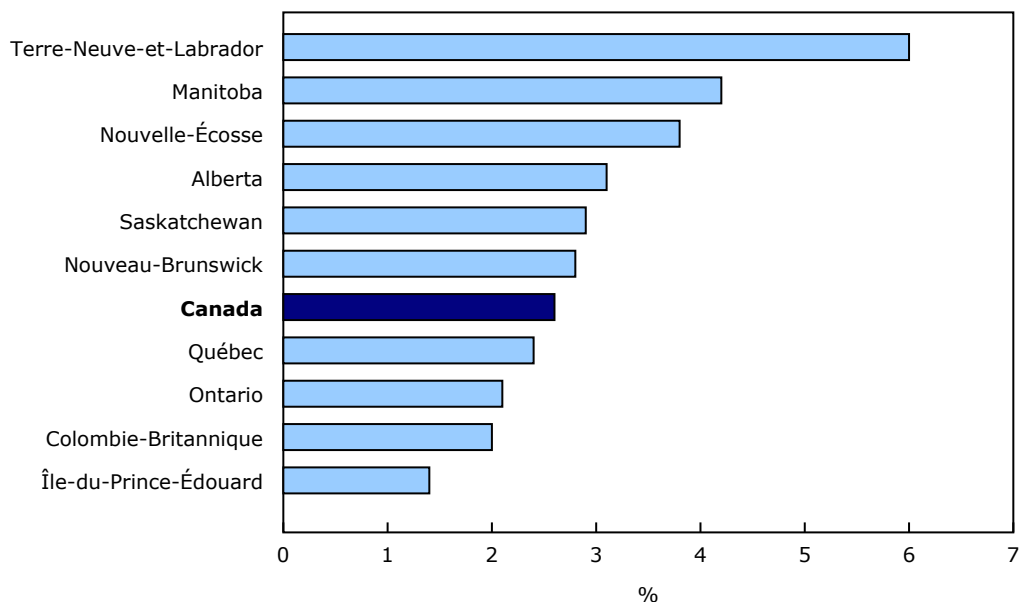
Dans le commerce de gros, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,2 % par rapport à 12 mois plus tôt pour atteindre 1 119 \$ en mai. Les grossistes-marchands d'articles personnels et ménagers et les grossistes-marchands de produits divers ont enregistré les hausses les plus marquées.

La rémunération dans les services d'enseignement a diminué de 1,5 % d'une année à l'autre pour se chiffrer à 981 \$. La majeure partie de cette baisse est survenue entre août et décembre 2013. Le recul sur 12 mois a été généralisé dans le secteur.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Entre mai 2013 et mai 2014, la rémunération des employés salariés non agricoles a augmenté dans toutes les provinces. La plus forte hausse de la rémunération a été observée à Terre-Neuve-et-Labrador, et la plus faible, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Graphique 3
Croissance d'une année à l'autre de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, mai 2013 à mai 2014



Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne à Terre-Neuve-et-Labrador a progressé de 6,0 % pour s'établir à 994 \$, principalement sous l'effet des hausses dans le secteur de la fabrication, dans les services d'enseignement de même que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Au Manitoba, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,2 % au cours des 12 mois ayant pris fin en mai pour se chiffrer à 863 \$. Des hausses ont été notées dans la plupart des secteurs, tout particulièrement dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ainsi que dans les services administratifs et de soutien.

La rémunération hebdomadaire moyenne en Nouvelle-Écosse a progressé de 3,8 % d'une année à l'autre pour se fixer à 827 \$. Les services d'enseignement, de même que le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, ont enregistré les hausses les plus prononcées.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est accrue de 1,4 % pour atteindre 766 \$ en mai. Il s'agit de la première fois depuis novembre 2013 que la croissance sur 12 mois est inférieure à 2 %. La rémunération dans cette province oscille autour du même niveau depuis décembre 2013.

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre total d'employés salariés non agricoles a augmenté de 43 100 en mai, après avoir diminué de 10 000 en avril. En mai, les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans le secteur de la construction, dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que dans le secteur du transport et de l'entreposage. Parallèlement, l'emploi salarié a diminué dans le secteur de l'information et de la culture, dans les administrations publiques et dans le secteur de la foresterie, de l'exploitation forestière et des activités de soutien.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté de 158 500 ou de 1,0 %. La croissance au cours de cette période est survenue en mai et pendant l'été 2013.

Parmi tous les secteurs, celui des services immobiliers, de location et de location à bail (+3,2 %) a affiché le taux de croissance le plus élevé sur 12 mois, suivi de près du secteur des services administratifs et de soutien (+2,9 %). La croissance de l'emploi salarié s'est établie à 2,4 % dans le secteur du transport et de l'entreposage, dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz de même que dans le secteur de la construction.

Par rapport à mai 2013, l'emploi a connu une baisse appréciable dans le secteur de l'information et de la culture (-4,5 %) et dans celui de la fabrication (-1,3 %).

Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est une combinaison d'un recensement des retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, laquelle recueille de l'information auprès d'un échantillon de 15 000 établissements. Son principal objectif est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Les données sur les employés rémunérés non agricoles portent sur tous les employés rémunérés à l'heure et les salariés, ainsi que sur la catégorie des « autres employés », qui comprend les employés payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

Les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les employés rémunérés à l'heure et les salariés, et excluent les entreprises qui n'ont pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre d'employés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours sont sujettes à révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à demander et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés – Données désaisonnalisées

	Mai 2013	Avril 2014 ^r	Mai 2014 ^p	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	913,11	931,44	936,64	5,20	23,53	0,6	2,6
Foresterie, exploitation et soutien	1 053,49	1 028,44	1 059,24	30,80	5,75	3,0	0,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1 812,61	2 081,62	2 093,70	12,08	281,09	0,6	15,5
Services publics	1 627,69	1 766,51	1 746,21	-20,30	118,52	-1,1	7,3
Construction	1 209,34	1 210,51	1 230,35	19,84	21,01	1,6	1,7
Fabrication	1 018,30	1 040,90	1 053,43	12,53	35,13	1,2	3,4
Commerce de gros	1 084,07	1 079,83	1 118,61	38,78	34,54	3,6	3,2
Commerce de détail	527,79	536,44	530,56	-5,88	2,77	-1,1	0,5
Transport et entreposage	988,83	1 015,53	982,49	-33,04	-6,34	-3,3	-0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 142,61	1 171,22	1 198,43	27,21	55,82	2,3	4,9
Finance et assurances	1 110,41	1 189,44	1 214,77	25,33	104,36	2,1	9,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	898,81	919,55	905,66	-13,89	6,85	-1,5	0,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 269,05	1 296,63	1 311,17	14,54	42,12	1,1	3,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 211,15	1 349,45	1 331,65	-17,80	120,50	-1,3	9,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	764,36	753,20	760,63	7,43	-3,73	1,0	-0,5
Services d'enseignement	995,88	978,42	980,87	2,45	-15,01	0,3	-1,5
Soins de santé et assistance sociale	818,04	842,92	857,87	14,95	39,83	1,8	4,9
Arts, spectacles et loisirs	562,23	594,72	582,79	-11,93	20,56	-2,0	3,7
Services d'hébergement et de restauration	364,74	371,20	369,64	-1,56	4,90	-0,4	1,3
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	757,24	734,85	762,74	27,89	5,50	3,8	0,7
Administrations publiques	1 180,46	1 214,02	1 192,01	-22,01	11,55	-1,8	1,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	937,72	989,45	994,21	4,76	56,49	0,5	6,0
Île-du-Prince-Édouard	755,02	771,64	765,89	-5,75	10,87	-0,7	1,4
Nouvelle-Écosse	796,42	821,96	827,08	5,12	30,66	0,6	3,8
Nouveau-Brunswick	811,49	829,90	834,54	4,64	23,05	0,6	2,8
Québec	840,80	843,48	861,05	17,57	20,25	2,1	2,4
Ontario	921,51	933,51	940,72	7,21	19,21	0,8	2,1
Manitoba	828,25	862,30	863,42	1,12	35,17	0,1	4,2
Saskatchewan	936,26	975,09	963,75	-11,34	27,49	-1,2	2,9
Alberta	1 115,89	1 143,28	1 150,61	7,33	34,72	0,6	3,1
Colombie-Britannique	878,02	896,03	895,90	-0,13	17,88	0,0	2,0
Yukon	969,32	1 026,16	1 023,89	-2,27	54,57	-0,2	5,6
Territoires du Nord-Ouest	1 303,71	1 367,73	1 372,41	4,68	68,70	0,3	5,3
Nunavut	1 017,40	1 094,57	1 089,90	-4,67	72,50	-0,4	7,1

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Tableau de CANSIM connexe 281-0063. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Tableau 2
Nombre de salariés – Données désaisonnalisées

	Mai 2013	Avril 2014 ^r	Mai 2014 ^p	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	15 360,2	15 475,6	15 518,7	43,1	158,5	0,3	1,0
Foresterie, exploitation et soutien	37,9	39,9	37,3	-2,6	-0,6	-6,4	-1,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	226,5	230,9	231,9	1,0	5,4	0,4	2,4
Services publics	118,2	119,8	118,9	-0,9	0,7	-0,8	0,6
Construction	943,0	957,0	965,5	8,5	22,5	0,9	2,4
Fabrication	1 486,6	1 465,7	1 466,8	1,1	-19,8	0,1	-1,3
Commerce de gros	762,6	773,3	779,0	5,7	16,4	0,7	2,2
Commerce de détail	1 910,5	1 931,8	1 937,3	5,5	26,8	0,3	1,4
Transport et entreposage	714,8	725,8	732,2	6,4	17,4	0,9	2,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	326,2	315,8	311,4	-4,4	-14,8	-1,4	-4,5
Finance et assurances	699,5	705,3	706,9	1,6	7,4	0,2	1,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	268,6	275,4	277,1	1,7	8,5	0,6	3,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	816,6	829,8	833,4	3,6	16,8	0,4	2,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	106,3	102,7	102,6	-0,1	-3,7	-0,1	-3,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	758,7	775,2	780,7	5,5	22,0	0,7	2,9
Services d'enseignement	1 196,8	1 211,3	1 212,3	1,0	15,5	0,1	1,3
Soins de santé et assistance sociale	1 743,9	1 769,3	1 774,6	5,3	30,7	0,3	1,8
Arts, spectacles et loisirs	250,1	252,4	253,8	1,4	3,7	0,6	1,5
Services d'hébergement et de restauration	1 179,9	1 185,0	1 192,0	7,0	12,1	0,6	1,0
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	537,7	542,0	543,9	1,9	6,2	0,3	1,1
Administrations publiques	1 035,3	1 036,8	1 032,9	-3,9	-2,4	-0,4	-0,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	215,0	215,9	216,5	0,6	1,5	0,3	0,7
Île-du-Prince-Édouard	61,7	63,0	62,3	-0,7	0,6	-1,2	0,9
Nouvelle-Écosse	401,2	399,2	400,9	1,7	-0,3	0,4	-0,1
Nouveau-Brunswick	308,2	297,8	301,1	3,3	-7,1	1,1	-2,3
Québec	3 470,9	3 458,2	3 470,0	11,8	-0,9	0,3	0,0
Ontario	5 825,0	5 882,3	5 896,9	14,6	71,9	0,2	1,2
Manitoba	586,3	576,7	577,5	0,8	-8,8	0,1	-1,5
Saskatchewan	476,3	481,1	483,8	2,7	7,5	0,6	1,6
Alberta	1 980,1	2 036,8	2 041,7	4,9	61,6	0,2	3,1
Colombie-Britannique	1 974,9	2 003,3	2 007,5	4,2	32,6	0,2	1,6
Yukon	21,0	21,7	21,4	-0,3	0,4	-1,7	1,6
Territoires du Nord-Ouest	28,2	27,8	27,6	-0,2	-0,6	-0,6	-2,0
Nunavut	11,4	11,7	11,5	-0,2	0,1	-1,3	1,5

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Tableau de CANSIM connexe 281-0063.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 281-0023, 281-0026, 281-0029, 281-0032, 281-0035, 281-0037, 281-0039, 281-0047 à 281-0049 et 281-0063.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2612.

Il est possible de consulter un [tableau de données](#) à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Les données de juin sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 28 août.

Il est possible d'obtenir plus d'information en ligne sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G)*, à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.